

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

LUNDI 12 JUILLET 2021 à 20 h 00

À l'Esplanade du Lac

À l'ordre du jour :

FINANCES

- POINT N°1 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME D'ACQUISITION EN VEFA DE 4 LOGEMENTS COLLECTIFS - 443 RUE DE LA GRANDE CHAMPAGNE" - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 553 500 EUROS
- POINT N°2 GARANTIE D'EMPRUNT - PROGRAMME D'ACQUISITION EN VEFA D'UN LOGEMENT COLLECTIF - 237 AVENUE DE LA GRANDE CHAMPAGNE" - MONTANT TOTAL DES PRÊTS 109 400 EUROS
- POINT N°3 DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) - APPROBATION DU PROJET TRANSFORMATION RESTAURANT NAUTIQUE EN SALLE POLYVALENTE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION
- POINT N°4 CONTRACTUALISATION 2021 DU DÉPARTEMENT DE L'AIN - APPROBATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA GRANDE RUE DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION
- POINT N°5 TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES - LIMITATION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION
- POINT N°6 SUBVENTIONS AU BUDGET ANNEXE ETABLISSEMENT THERMAL

RESSOURCES HUMAINES

- POINT N°7 MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS
- POINT N°8 MODALITÉS D'ORGANISATION DU TÉLÉTRAVAIL POUR LES AGENTS COMMUNAUX

SCOLAIRE

- POINT N°9 PROPOSITION ORGANISATION DES TEMPS SCOLAIRES - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°DE_2021_067 DU 18 MAI 2021

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – FONCIER

- POINT N°10 AVENUE DES THERMES - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE CONSENTIE PAR MME ABOUDDI ET M. ET MADAME CAUDERAN - PARCELLE AL 132

TRANSITION ECOLOGIQUE ET MOBILITES DURABLES

- POINT N°11 REMPLACEMENT DE L'INSTALLATION DE LA CHAUDIÈRE DE L'ÉGLISE SAINT-ETIENNE DE DIVONNE-LES-BAINS - CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION DIOCÉSAIN DE BELLEY-ARS

COMMANDE PUBLIQUE

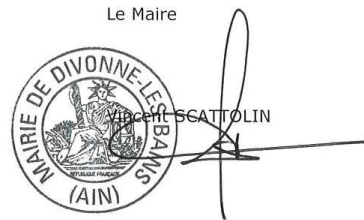
- POINT N°12 ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES SCOLAIRES ET DE FOURNITURES DE TRAVAUX MANUELS - CHOIX DES FOURNISSEURS
- POINT N°13 AMÉNAGEMENT AVENUE DES THERMES - CARREFOUR DE PLAN - CHOIX DES ENTREPRISES
- POINT N°14 TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA DESSERTE FORESTIÈRE DU MASSIF DE LA CABUSSE - MODIFICATION DE MARCHÉ N°2 - ENTREPRISE DEPLACÉ
- POINT N°15 FOURNITURE ET PLANTATION D'ARBRES, CRÉATION DE FOSSES DE PLANTATIONS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

ADMINISTRATION GENERALE

- POINT N°16 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 26 MAI 2020 ET
DU 12 JANVIER 2021
- POINT N°17 COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le 5 juillet 2021

Le Maire



Vincent SCATTOLIN

The image shows the official seal of the Municipality of Divonne-les-Bains (AIN) on the left, which is circular and contains a coat of arms. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink. The name 'Vincent SCATTOLIN' is printed in a small font over the signature.